amU Aix Marseille Université

**2025_14_AC_Jurys_examens_SMPM_ESI_Diplome_d_Etat_Infirmier_bloc_operatoire**

**LE PRESIDENT,**

Vu le code de l'éducation,

Vu le code de la santé publique,

Vu le décret n° 2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire et à l'attribution du grade de master,

Vu le décret n° 2023-354 du 9 mai 2023 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire,

Vu l'arrêté du 27 avril 2022 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

Article 1 : Les jurys semestriels de validation des unités d'enseignement et d'attribution des crédits **du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire** sont composés comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

| **Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire – 1ère année** |
|---|
| **Semestres 1 et 2** |
| Président(e) : Madame CHASTAGNER Laurence, Directrice de l'école d'infirmier de bloc opératoire<br>Suppléant(e) : Monsieur le Professeur COLSON Sébastien, Directeur de l'école des sciences infirmières<br><br>Liste des membres :<br>- Monsieur le Professeur COLSON Sébastien, représentant du Président de l'Université<br>- Monsieur le Professeur SCAVARDA Didier, conseiller scientifique médical<br>- Monsieur SCHWINGROUBER Jocelyn, enseignant chercheur<br>- Madame BASTELICA Josette, responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat<br>- Madame BROCA Alexandra, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire<br>- Madame LABOUTIERE Stéphanie, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire<br>- Madame PIRA Sylvie, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire<br>- Madame LUCIANI Corinne, représentante des tuteurs de stage<br>- Monsieur ORIAT Thierry, représentant des tuteurs de stage |

| **Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire – 2ème année** |
|---|
| **Semestres 3 et 4** |
| Président(e) : Madame CHASTAGNER Laurence, Directrice de l'école d'infirmier de bloc opératoire<br>Suppléant(e) : Monsieur le Professeur COLSON Sébastien, Directeur de l'école des sciences infirmières |

Liste des membres :

- Monsieur le Professeur COLSON Sébastien, représentant du Président de l'Université
- Monsieur le Professeur SCAVARDA Didier, conseiller scientifique médical
- Monsieur SCHWINGROUBER Jocelyn, enseignant chercheur
- Madame BASTELICA Josette, responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat
- Madame BROCA Alexandra, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire
- Madame LABOUTIERE Stéphanie, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire
- Madame PIRA Sylvie, formatrice référente des étudiants infirmiers de bloc opératoire
- Madame LUCIANI Corinne, représentante des tuteurs de stage
- Monsieur ORIAT Thierry, représentant des tuteurs de stage

Article 2 : Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 18/11/2025

Université d'Aix Marseille
AMU

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales